

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture d'une Conférence permanente des médiateurs de l'emploi et du recrutement (COPEMER)

29 avril 2024

Créée en avril 2023 à l'initiative de l'association **TRANSFER** ⁽¹⁾ et de la Scop **A.CO.R** ⁽²⁾, la *Conférence permanente des médiateurs de l'emploi et du recrutement* (COPEMER) s'est réunie pour sa 4^{ème} session lors des Entretiens de Bordeaux, le 27 mars 2024.

Après avoir notamment accueilli le *Collectif France Emploi Accompagné* (CFEA) ⁽³⁾, lors de sa 3^{ème} session le 14 décembre 2023, la Conférence a mis en débat le mois dernier l'expérience menée par **WORKING FIRST** ⁽⁴⁾ à travers la mise en œuvre de la méthode « *Individual Placement and Support* » (IPS).

La Conférence est un espace ouvert d'échange de savoirs ; elle mobilise, dans le champ de l'insertion, l'expérience de praticiens de la médiation du recrutement, de la relation à l'entreprise et de la négociation des conditions du travail. Elle se propose d'éclairer ces stratégies de médiation, tant dans leurs fondements qu'en termes de professionnalisation ou d'organisation pratique de l'offre de service associée. Cette offre – qui doit répondre aux aspirations des personnes – est centrée sur l'identification des opportunités du territoire, le repérage des exigences concrètes qui s'attachent à la tenue d'un poste de travail identifié, et les modalités d'intégration dans l'emploi.

Constatant que la notion de « *médiation active* » ⁽⁵⁾ avait gagné en extension ce qu'elle avait perdu en compréhension dans les débats récents sur la mise en œuvre de la fonction d'accompagnement, les participants à la Conférence ont notamment souhaité « *prévenir la banalisation de la référence à la médiation* ».

La Conférence entend produire en marchant toute recommandation permettant de structurer sous l'intitulé de la « médiation » un service dont les bénéficiaires finaux sont les actifs les plus exposés aux risques d'exclusion sur le marché du travail, mais dont la cible première – à savoir les bénéficiaires intermédiaires – seraient plutôt les entreprises des territoires concernés, singulièrement les TPE-PME les plus éloignées du marché du travail, et connaissant des difficultés de recrutement. La documentation des échanges alimente un programme de recherche associé.

Outre les membres des organismes fondateurs et les contributeurs évoqués ci-dessus, la Conférence permanente, associe aujourd'hui à ses travaux la plateforme *Emploi Accompagné* de Gironde HANDAMOS et un certain nombre de consultants et de chercheurs parmi lesquels on peut mentionner, Philippe DELON, consultant-formateur, membre du collectif MAFEST et de la Scop A.CO.R., ainsi que plusieurs membres du Conseil scientifique de l'association TRANSFER :

- Laurent DUCLOS, chef de projet « ingénierie de parcours et stratégie d'accompagnement » à la DGEFP et chercheur à l'IDHES (ENS Saclay), président du Conseil scientifique de Transfer ;
- Solveig GRIMAULT, sociologue, chercheuse à l'IRES ;
- Alexandre PASCUAL, maître de conférences HDR, responsable du Master 2 « ingénierie et recherches psychosociales » à l'Université de bordeaux, Président de TRANSFER ;
- Anne-Lise ULMANN, maîtresse de conférences HDR au CNAM, chercheuse au CRTD.

CONTACTS

- **Cyrille BEKHTARI, directeur du Réseau A.CO.R**

Courriel : Cyrille.bekhtari@a-co-r.com / Téléphone : 06.16.42.35.20

- **Olivier FOSCHIA, Directeur général de TRANSFER**

Courriel : olivierfoschia@transferiod.eu | Téléphone : 05.56.48.63.63 / 06.82.85.68.47

1. Site TRANSFER : <https://transfer-iod.org/public/>

2. Facebook A.CO.R - Action Pour Le Conseil Et Le Recrutement : https://www.facebook.com/acoreemploi?locale=fr_FR

3. Site CFEA : <https://www.emploi-accompagne.fr/>

4. Cf. BOULODNINE (R.), ABELANSKI (S.), DEBROAS (F.) et alii, 2022, « La méthode *Working First* » in Chambon (N.) éd., *La politique du Logement d'abord en pratique*. Presses de Rhizome, Collection « Théma », p. 235-241. Site WORKING FIRST : <https://workingfirst.fr/methode-ips/>

5. Pour une définition, voir DGEFP, 2013, *Appui au recrutement & Médiations pour l'emploi*, Ministère du Travail : https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dgef_p_appui-9a81.pdf